

1977



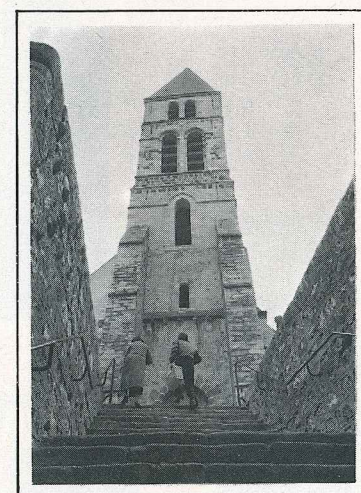
**MENNECY
ET SON
HISTOIRE**

65, Av. Ch. de G...
9... MENN...

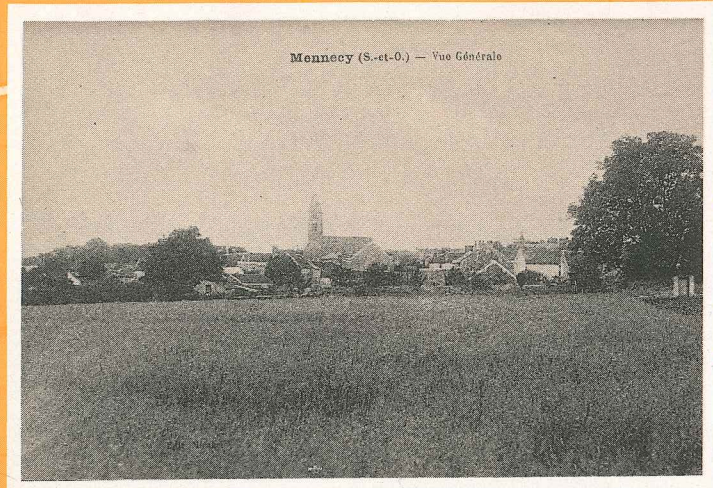
MENNECY



Arreby



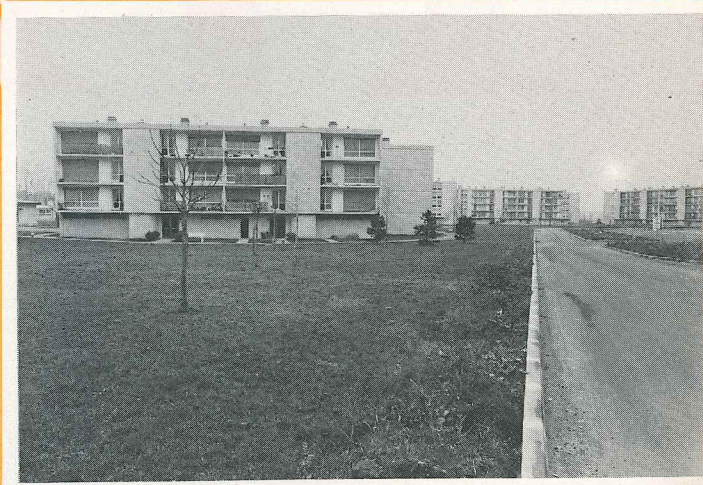
en photos



Monnecy (S.-et-O.) — Vue Générale



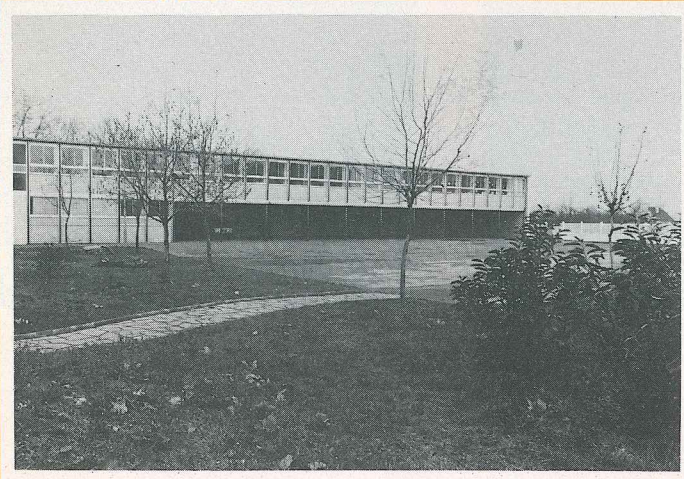
RÉSIDENCE « LES ACACIAS »



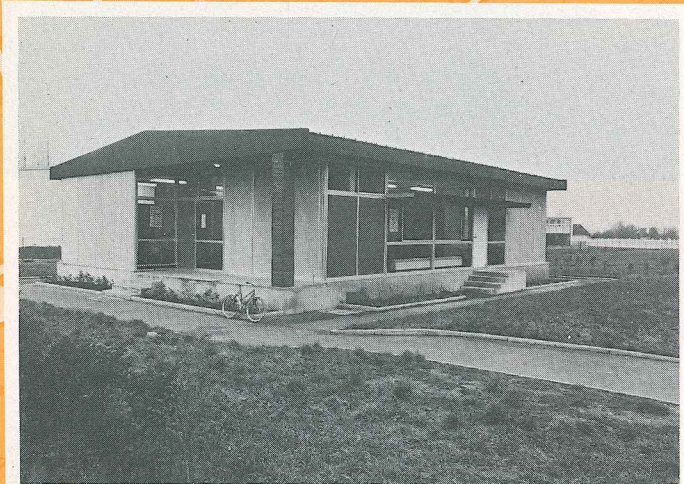
RÉSIDENCE « LA JEANNOTTE 1 »



RÉSIDENCE « LA JEANNOTTE 2 »



ÉCOLE DE LA JEANNOTTE



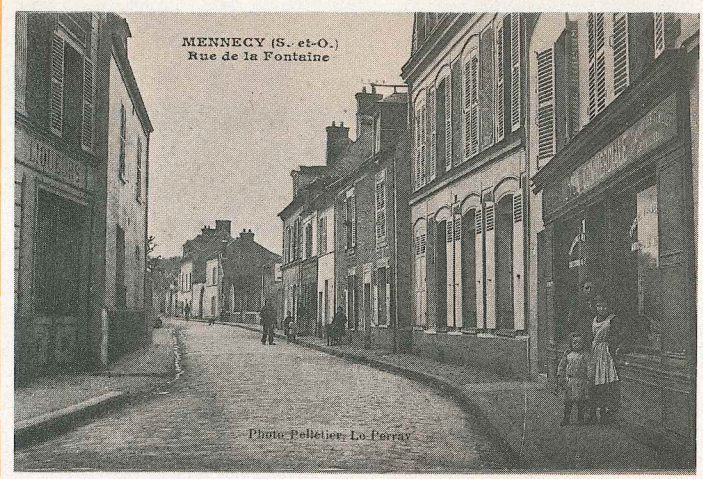
LE MILLE-CLUB



LOTISSEMENT DU CLOS RENAULT

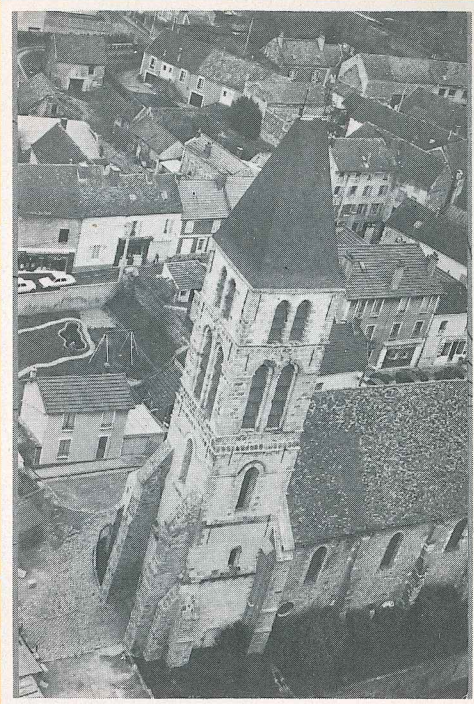


CENTRE MÉDICO SOCIAL

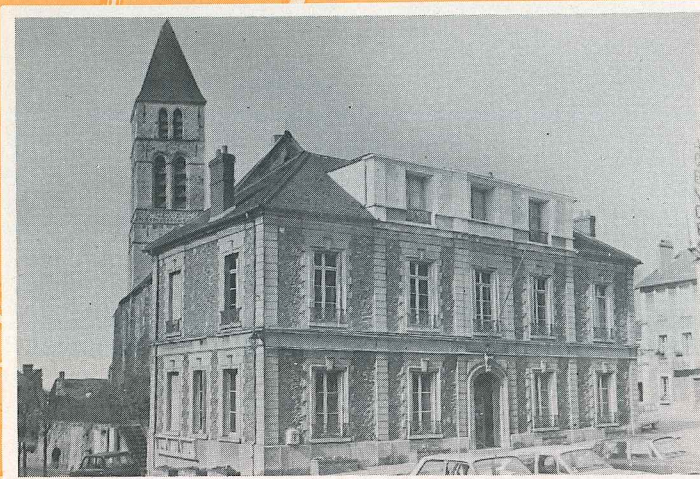


MENNECY (S.-et-O.)
Rue de la Fontaine

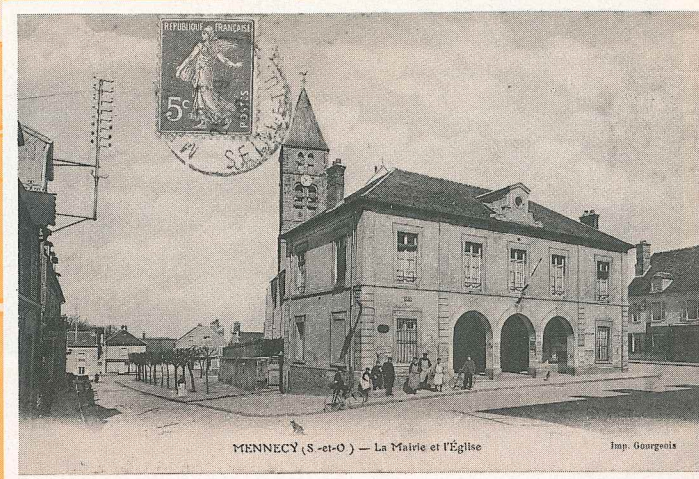
Photo Pelletier, Le Porry



L'ÉGLISE



LA MAIRIE

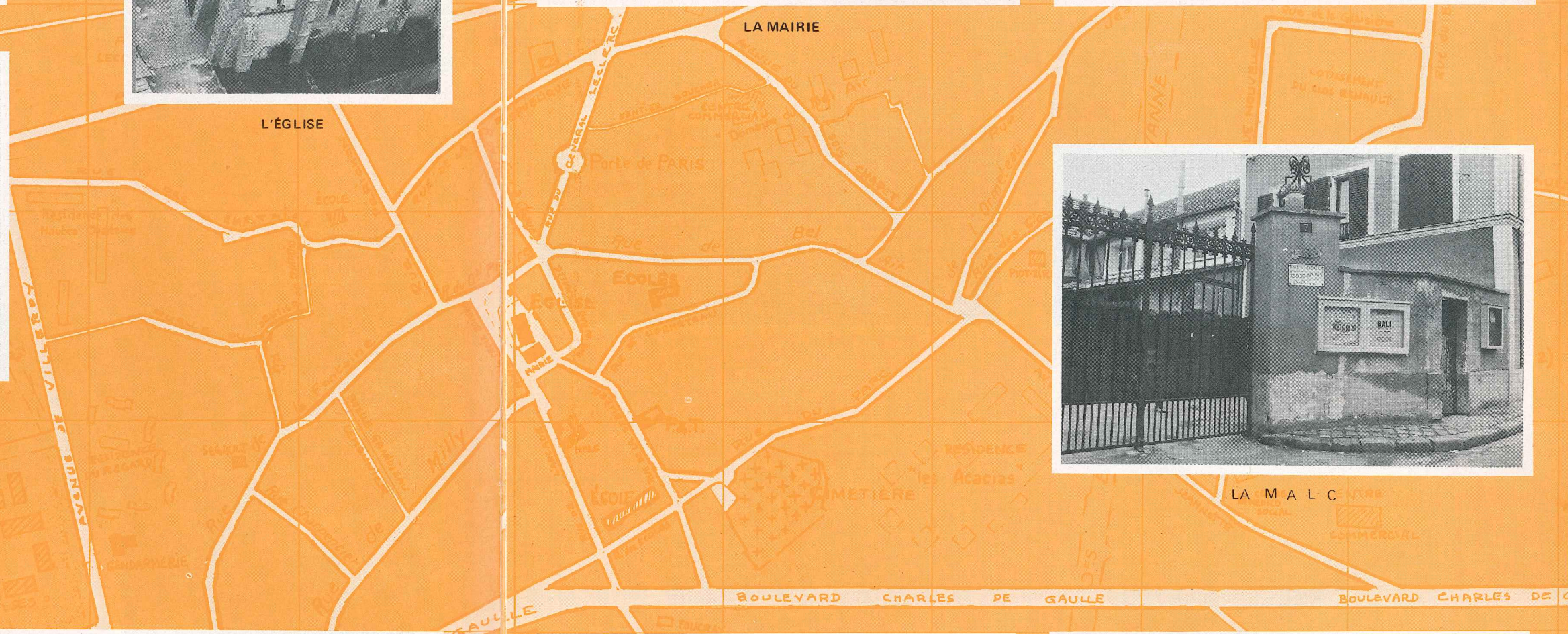


MENNECY (S.-et-O.) — La Mairie et l'Église

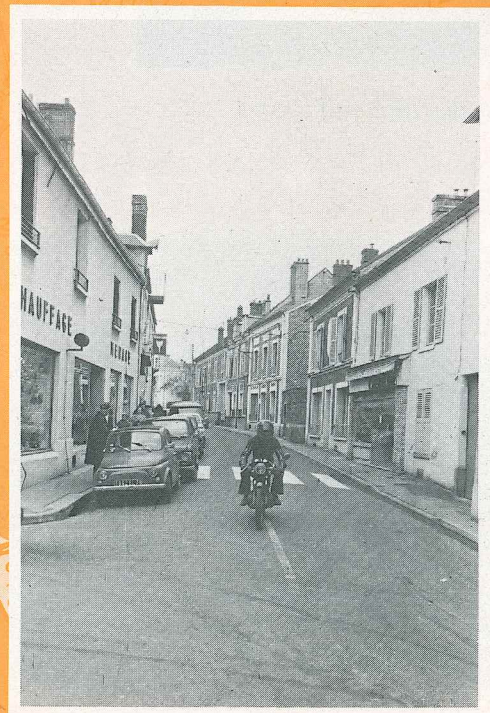
Imp. Gougeon



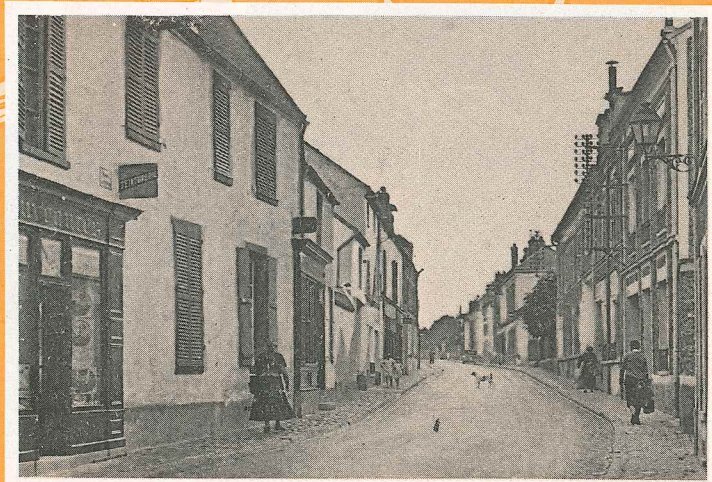
RUE DE LA FONTAINE



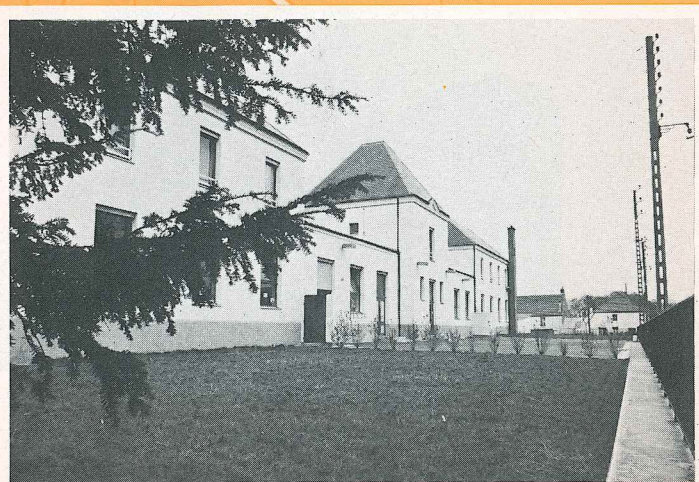
LA MALC



RUE DE MILLY



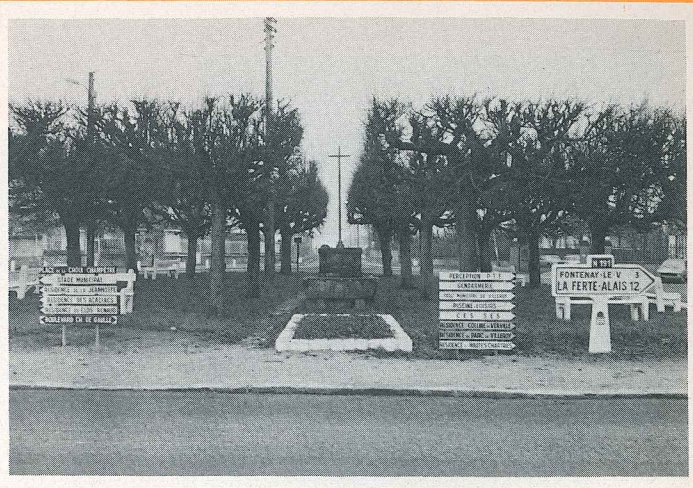
ÉCOLE DE L'ORMETEAU



ÉCOLE DE LA SABLIERE



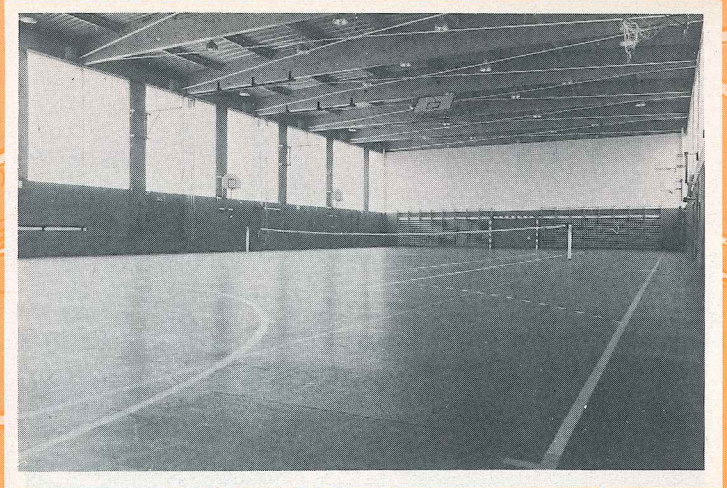
MÉRNECY (S.-ET-O.), — LES PAVILLONS.
DANS LE PAVILLON DE DROITE NAPOLEON CROCHA LA VEILLE DE SON ABDICATION.
Im. A. Ribbaud. Ménecy



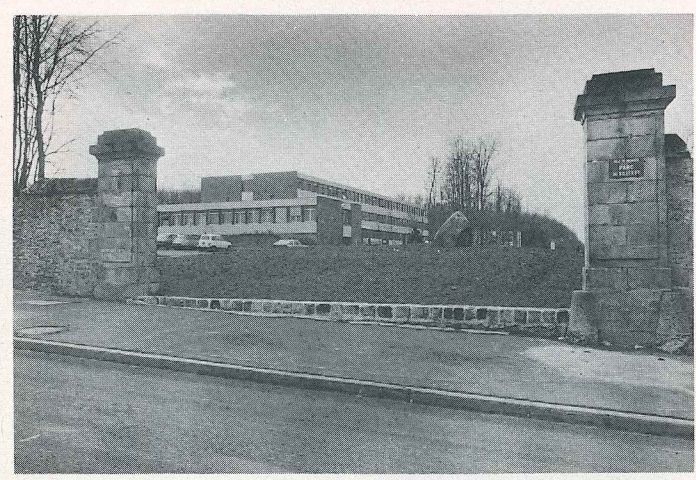
LA CROIX-CHAMPETRE



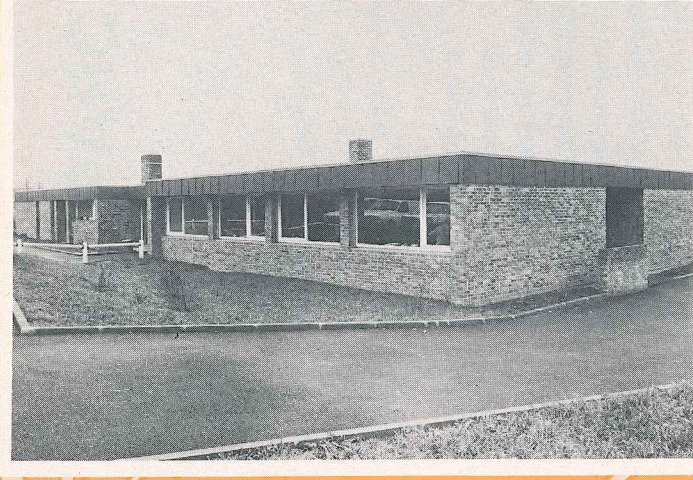
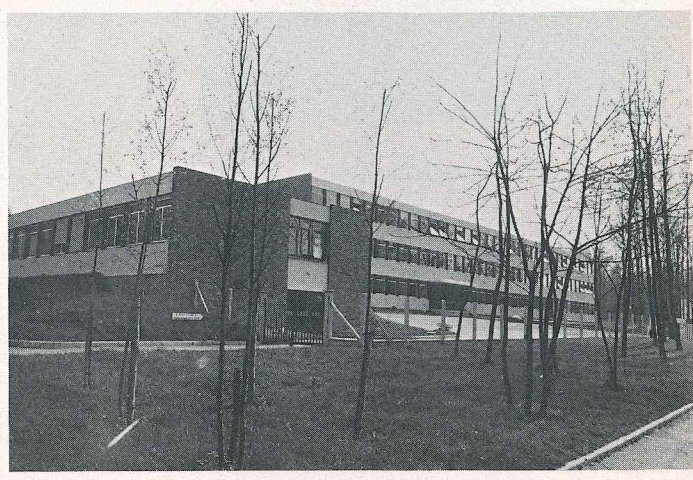
LA N. 191



LE GYMNASE



LE C.E.S.



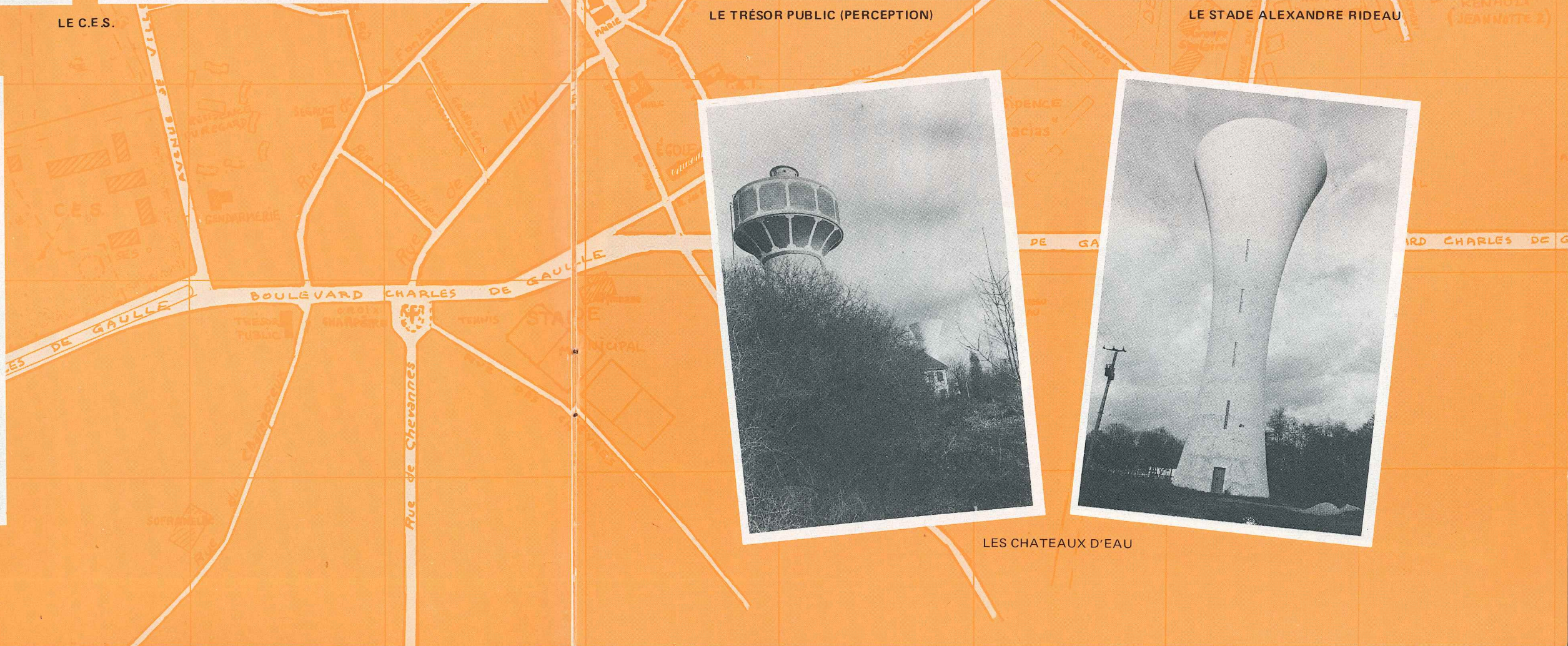
LE TRÉSOR PUBLIC (PERCEPTION)



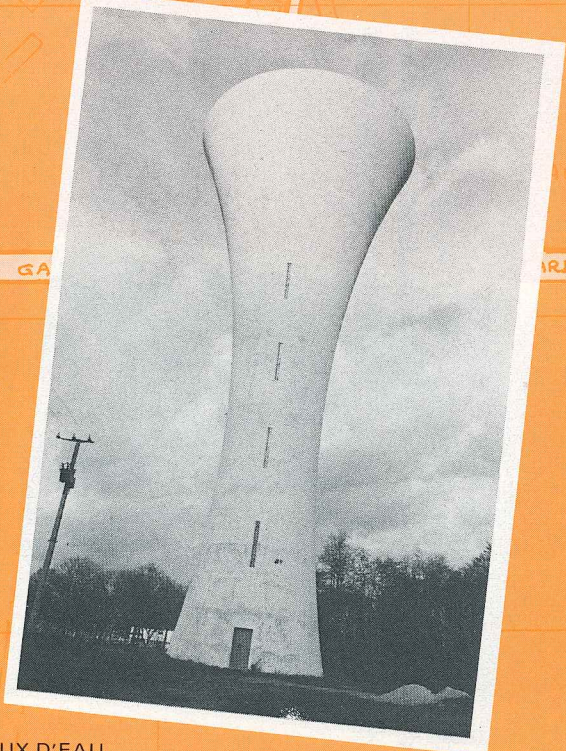
LE STADE ALEXANDRE RIDEAU

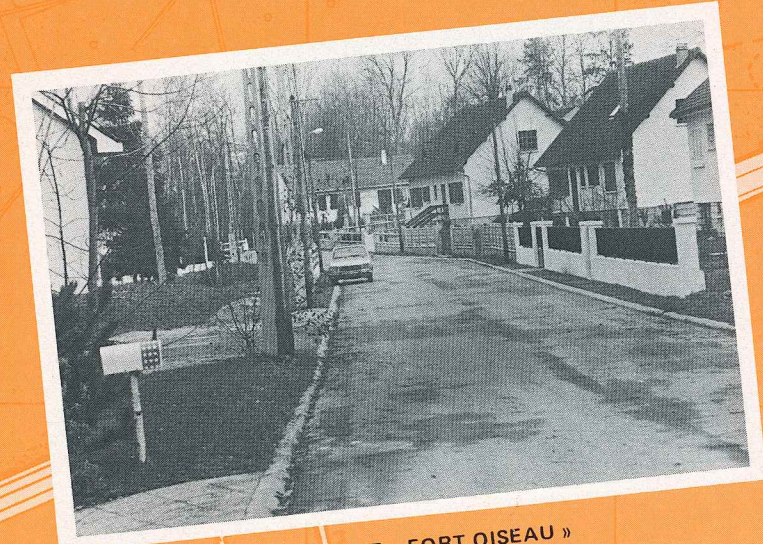


LA GENDARMERIE

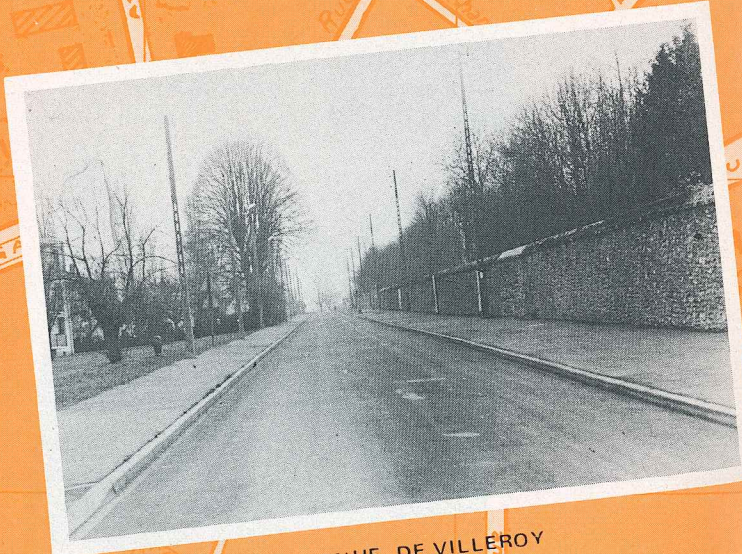


LES CHATEAUX D'EAU

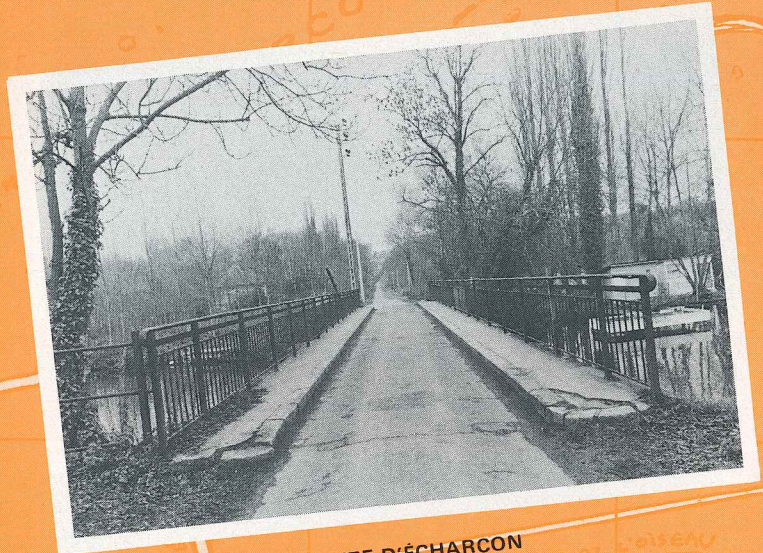




RÉSIDENCE « FORT OISEAU »



AVENUE DE VILLEROY



ROUTE D'ÉCHARCON



MENNECY (S.-et-O.) - Rue des Charrières et vue Panoramique

Le duc dispose à Mennecy de la dîme des vignes et aussi des droits de forage, persagne (cépage), rouage (transport) des vins, plus des droits de pêche et de chasse. On peut y ajouter des droits occasionnels comme le droit de placeage ou placeage, mesurage, pesage et aunage des bestiaux les jours de foire à Mennecy.

Une autre catégorie de droits est très importante ; ce sont les droits de justice : la haute, la basse et la moyenne justice que possède le duc se traduisent par le bailliage (tribunal) de Villeroi où la justice ducale connaît de toutes les petites causes en moyenne instance. Les frais de justice et amendes vont droit dans sa caisse ou dans celle de l'amodiateur de ses droits.

Enfin, le duc jouit des revenus du domaine de Corbeil, dont les Neufville sont engagistes depuis 1585. Exemple : en 1682, le duc encaissa pour 2.400 livres de droits attachés à ce domaine.

*
*

Nous donnerons dans le bulletin suivant des notes sur les emplois au château et la vie des fermes de Mennecy, que nous avons tirées de l'ouvrage de Michel Fontenay : « Paris et l'Île-de-France ».

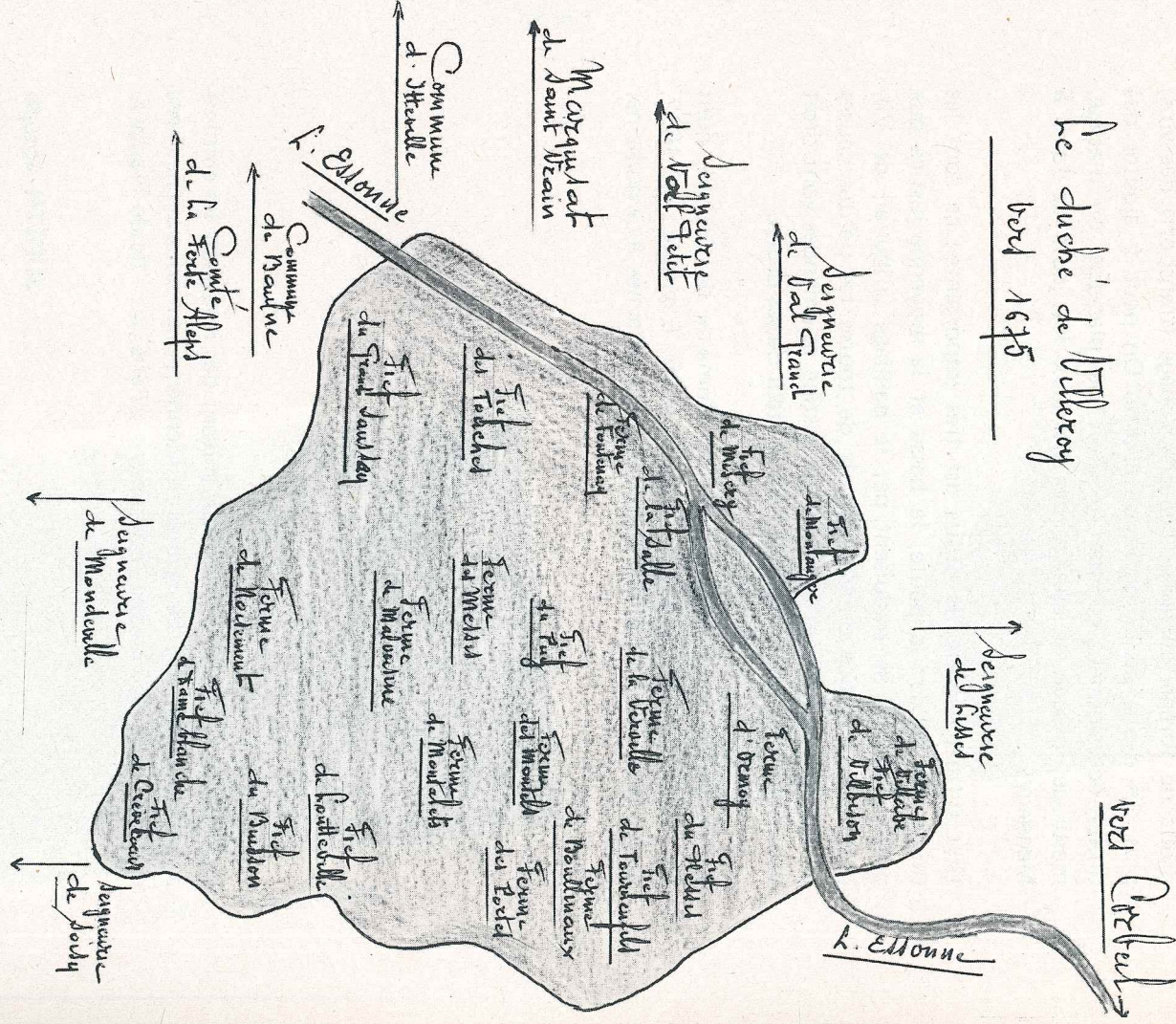
JUDITH Joseph
Maire honoraire de Mennecy.

LE PARC DE VILLEROY

MENNECY, depuis l'an 1972, a l'insigne faveur de posséder un ensemble boisé de 110 hectares aux essences variées, dont les deux plus grandes avenues sont bordées d'arbres magnifiques.

Cette grande propriété forestière a une longue et prestigieuse histoire et, lorsque les plaques de dénomination des allées seront enfin apposées, le visiteur, tout en jouissant de la généreuse nature, en emplissant ses poumons d'un air pur et vivifiant, véritable jouvence de santé, s'interrogera sur les moments de la vie fastueuse des dix générations des seigneurs de Neufville, ducs de Villeroi, au cours des trois siècles de leur présence à cet endroit, de 1524 à 1794. Il pourra aussi imaginer le développement des événements qui se sont produits pendant les six siècles précédents, notamment la venue de Charlemagne, recevant le serment d'allégeance des moines de l'abbaye de Saint-Denis qui étaient établis en ce domaine, fief du monastère principal ; aussi sa donation par Jean le Bon, de la dynastie des Valois, le 8 avril 1364, à Raymond de Mareuil, qui n'en eut la jouissance que quelques jours puisque, le 19 avril 1364, il fut occupé par le Prince de Galles, le fils du Roi d'Angleterre, Edouard III, qui avait entrepris contre la France la guerre de Cent Ans. Il fut rendu, sans doute à la famille de Mareuil, à une époque voisine du retour du roi Charles VII dans sa capitale, mais nous n'en avons aucune certitude.

Les noms des allées rappellent les principaux points de son histoire, hormis celles qui portent les noms des arbres qui les longent : « des Sycomores », « des Platanes », « des Ormes », « des Hêtres Pourpres », « des Noyers », « des Charmes », « des Séquoias » ; celle nommée « allée de l'Aubespine », pour honorer l'épouse



ETENDUE ET RESSOURCES DU DUCHÉ DE VILLEROY VERS 1675

Le duché de Villeroy, dont les lettres de création furent enregistrées en 1663, fut constitué par incorporation de quarante terres nobles, dont seize terres ou seigneuries tenues directement par le duc. Il s'étendait sur onze paroisses : Mennecy, Echarcon, Fontenay-le-Vicomte, Ballancourt (Le Grand Saussey), Champcueil, Chevannes, Auvernaux (Portes), Monceaux, Ormoy, Villabé, Essonnes. Dépendaient aussi du duché, les fiefs suivants : La Houville en Lardy, Le Tronchay en Fleury-Mérogis, les bois de Bondoufle, les bois d'Orangis et le Val Coquatrix en Le Perray.

Les onze fermes du duché de Villeroy se composaient de 2.000 à 2.500 arpents de terres labourables et de 500 à 700 arpents de bois taillis (l'arpent = 20 pieds = 4.220 mètres carrés), soit de 1.050 à 1.350 hectares.

Les ressources du domaine sont très importantes : outre les terres roturières qui sont chargées soit du « cens » ou redevance, soit du « champart », quotité prélevée en nature sur les gerbes que la terre donne, le duc dispose de la dîme dans un certain nombre de paroisses. Or, cette dîme, dite de la « unzième gerbe », était l'une des plus fortes du royaume. Le produit en est tel que le duc peut affermer les dîmes et champs de Ballancourt (Le Grand Saussey) à un laboureur du village, Gabriel Miot, pour 1.200 livres tournois, trois muids de grain (le muid de blé vaut 18 hectolitres 73 litres) et un demi-millier de foin (s'entend par bottes).

artiste et lettrée, célébrée par Ronsard, du plus célèbre des ducs de Villeroy, le quatrième du nom, secrétaire très écourté de plusieurs rois et le confident de Louis XIII ; celle « de Charlemagne », pour rappeler son passage en ce lieu ; celle « du Courtil aux Gallois », évoquant le nom donné par les habitants du village au moment de sa prise de possession par les Anglais (courtil, en vieux français, signifie jardin) ; celle « d'Alincourt », en souvenir des ducs de Villeroy, qui avaient, pour beaucoup d'entre eux, le second titre de ducs d'Alincourt ; certaines indiquent des lieux de direction : « de la Verville », « du Clocher » ; d'autres ont conservé les noms dont elles sont désignées sur le plan terrier de 1751 : « allée de l'Hyvert », « allée de David ». Enfin, la terrasse qui est située face à l'Orangerie, devenue l'emplacement de nos kermesses, sera appelée « Terrasse Gabriel de Neuville », le dernier des Villeroy, qui remit le parc en état et rétablit l'ordonnance de ses voies. Plus tard, les terrains situés à l'ouest des fondations du château, qui étaient les terrasses de la demeure, seront nettoyés et porteront le nom de « terrasses Louis XIII », en souvenir du séjour de cinquante jours que fit ce monarque à Villeroy.

Le château, dont seules les fondations subsistent, a été construit par Nicolas de Neuville, troisième du nom des Villeroy, et terminé en 1559 ou 1560. C'était une très belle demeure, qui était prolongée d'est en ouest par deux galeries et entourée de douves. On y pénétrait au moyen d'un pont-levis dont on voit encore les points d'appui. Il fut démolí volontairement par son propriétaire, Pierre Boignes, vers la fin de 1811 ou le début de 1812, et les matériaux vendus, dont les pierres, servirent à la construction de la papeterie d'Echarcon, aujourd'hui disparue.

Il y eut une fabrique de porcelaine de pâte tendre créée en 1737. Elle fonctionna dans le parc, à proximité des communs et non loin du château (aucun indice ne permet de situer son exact emplacement).

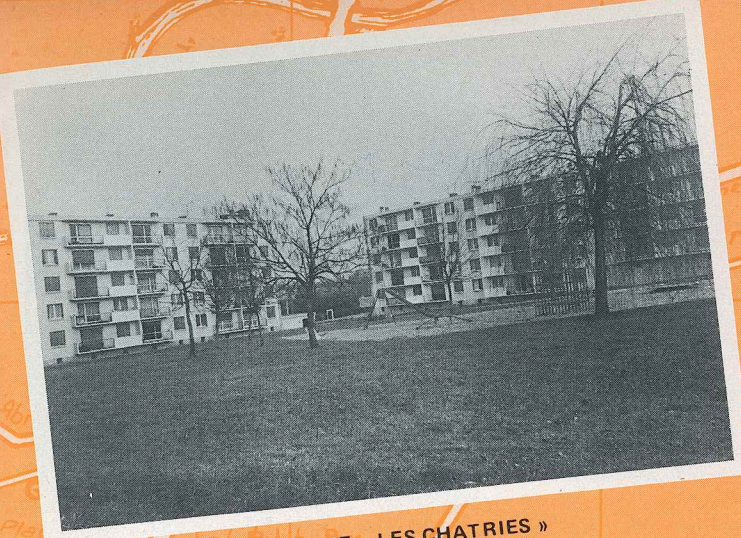
Une glacière fait face au Collège d'Enseignement Secondaire. Lors que les grands froids survenaient, des chariots transportaient les glaces prélevées dans les rivières voisines et les déversaient dans la cavité, la remplissant jusqu'au bord. Elles ne fondaient que lentement et duraient pratiquement jusqu'à l'automne. Les aliments et boissons, suspendus à proximité de la couche glacée, conservaient ainsi leur fraîcheur.

Un réservoir d'eau, situé au sud-ouest des communs, était alimenté par des sources venant de la plaine de la Verville, canalisées souterrainement par des ouvrages en maçonnerie à hauteur d'homme. Il est complètement asséché depuis l'occupation allemande de 1944, le cours des sources ayant été détourné inexplicablement. Les piliers et les voûtes, d'une très grande solidité, forment un ouvrage qui défie le temps.

Enfin, des anciens communs qui étaient très importants, ne subsistent que deux longs corps de bâtiments, dont celui situé à l'est servait d'habitation aux gens du château et en dernier lieu à la famille de Lanjamet, qui en a été l'un des derniers propriétaires, puis à M. Charles Rabier, agriculteur, qui cultivait près de cent hectares provenant du déboisement presque complet, puisqu'il ne restait plus que vingt-huit hectares de bois.

M. Paul Darblay, qui devint acquéreur de ce domaine en 1890, le fit entièrement reboiser en respectant dans leur ensemble les plans du terrier de 1751, lui rendant ainsi son aspect de la période des Villeroy.

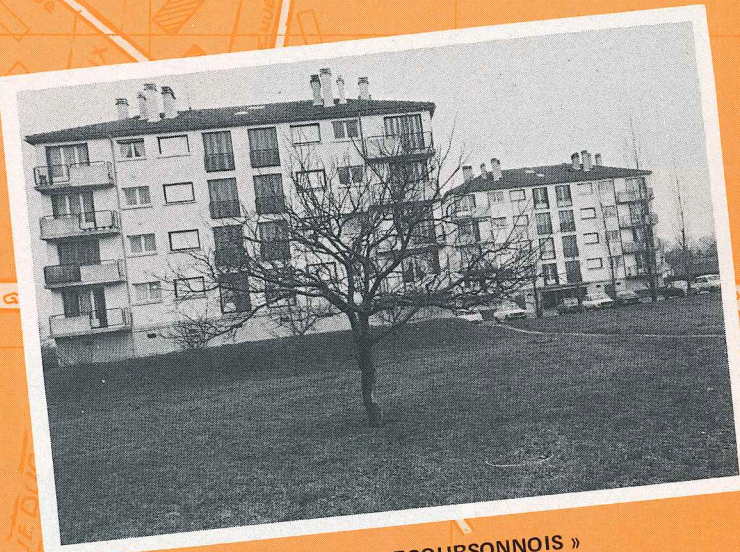
La ville de MENNECY est grandement fière de posséder un parc de cette importance, si riche en histoire comme en arbres de très belle qualité : platanes, charmes, hêtres pourpres, séquoias. Ce véritable joyau est malheureusement terni par les insuffisances de son entretien (je ne veux, en aucune façon, incriminer les gardiens, qui remplissent leurs tâches avec beaucoup de



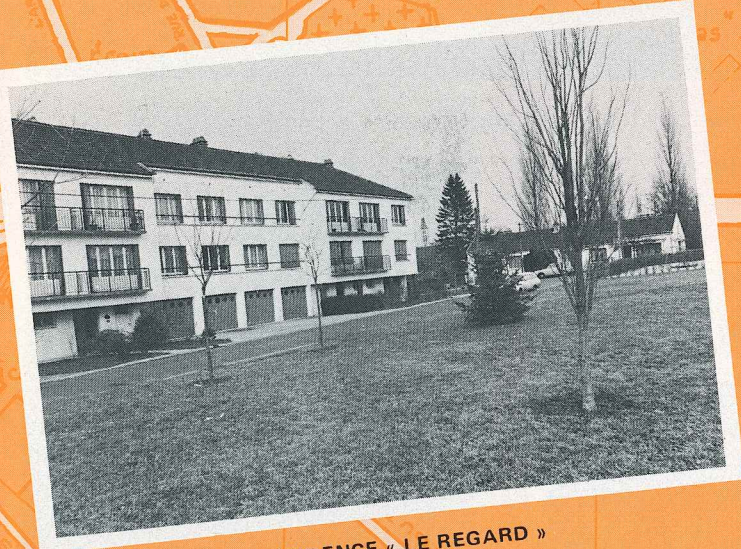
RÉSIDENCE « LES CHATRIES »



AVENUE DARBLAY



RÉSIDENCE « LECOURSONNOIS »



RÉSIDENCE « LE REGARD »

conscience...). On ne peut que déplorer la décrépitude des ouvertures des bâtiments, notamment de celui qui est en pleine vue, qu'on appelait autrefois l'Orangerie, laissant voir à l'intérieur un lamentable désordre de tout ce qui est entreposé.

Cependant, je dois dire qu'une heureuse décision du Conseil Municipal vient d'être prise pour la remise en état de la façade aménagée pour y placer un gardien chargé d'assurer une surveillance plus complète et empêcher les déprédations qui sont commises et se multiplient, restant presque toutes impunies : bris de portes, de vitres, destruction de plaques de regards, petits arbres arrachés et couchés en travers des allées. Ce parc devrait être pourtant l'objet de toutes les attentions, et les travaux prévus devraient être entrepris d'urgence.

C'est le vœu que je forme avec une insistance dictée par l'amour que je porte à ce lieu, en raison de son objet de promenades si bienfaisantes pour la santé de ceux qui le fréquentent, des si beaux spectacles qu'il offre au cours des saisons par les splendides métamorphoses de la nature, comme le dit Victor Hugo dans « Les feuilles d'automne » :

*Vois, cette branche est rude, elle est noire, et la nue
Verse la pluie à flots sur son écorce nue.
Mais attends que l'hiver s'en aille et tu vas voir
Une feuille percer ces nœuds si durs pour elle
Et tu demanderas comment un bourgeon frêle
Peut, si tendre et si vert, jaillir de ce bois noir...
C'est que tout ici bas a ses reflets constants,
C'est que c'était l'hiver et que c'est le printemps.*

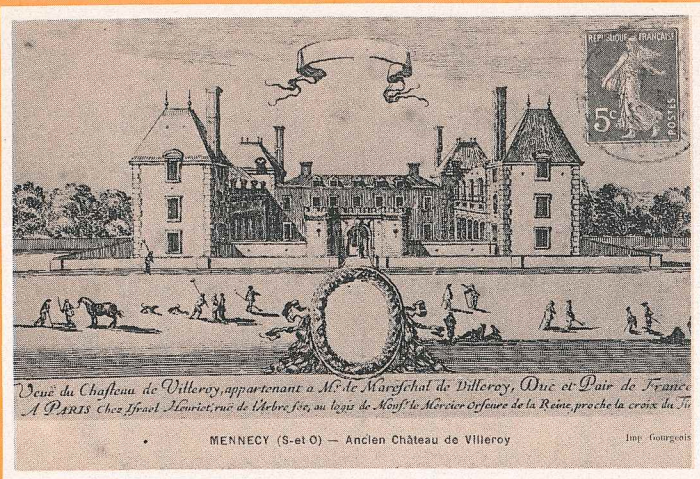
Eh oui !... Au printemps, que de joies nouvelles ! Ce sont d'abord les verts tendres des feuilles naissantes qui rafraîchissent les verts sombres éternels des séquoïas, les violettes qui percent,

les jonquilles dont les ors éclairent les ombres des futaies, aussi la traversée rapide des petits lapins au cul blanc qui tressaute, l'effarouchement des écureuils qui grimpent au long des arbres à l'opposé du promeneur qui les dérange, et les trilles des oiseaux chantant le renouveau...

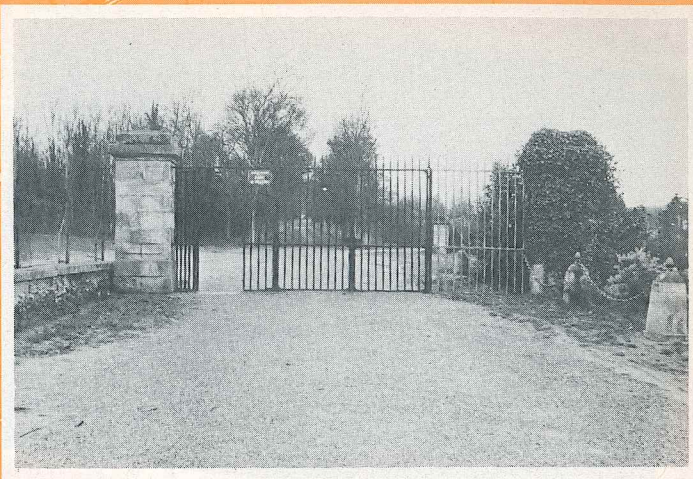
Combien devons-nous avoir de reconnaissance à M. Robert pour avoir réussi l'incorporation de ce parc dans le patrimoine communal, et combien je désire qu'il soit davantage connu dans son histoire que j'ai écrite dans une plaquette intitulée « Le parc de Villeroy », qui est en vente au prix de 10 F dans les locaux administratifs de notre ville, dont la conclusion est la suivante :

« Ainsi, le passé resurgira et chacun pourra évoquer intérieurement et imaginer les fastes des réceptions, le séjour durant cinquante jours du roi Louis XIII en juillet et août 1627, les randonnées cavalières de seigneurs pendant que leurs dames et damoiseaux devisaient dans les contre-allées des nouvelles de la Cour, d'affaires courant sous le manteau, pourvant attendre à des réputations bien établies et, bien sûr, de frivolités et des choses éternelles de l'amour. »

JUDITH Joseph
Maire honoraire de Mennecey.



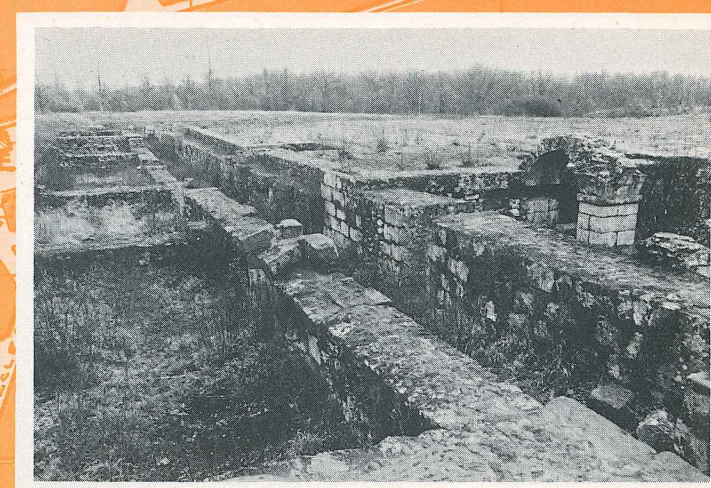
ANCIEN CHATEAU DE VILLEROY



ENTRÉE DU PARC MUNICIPAL DE VILLEROY



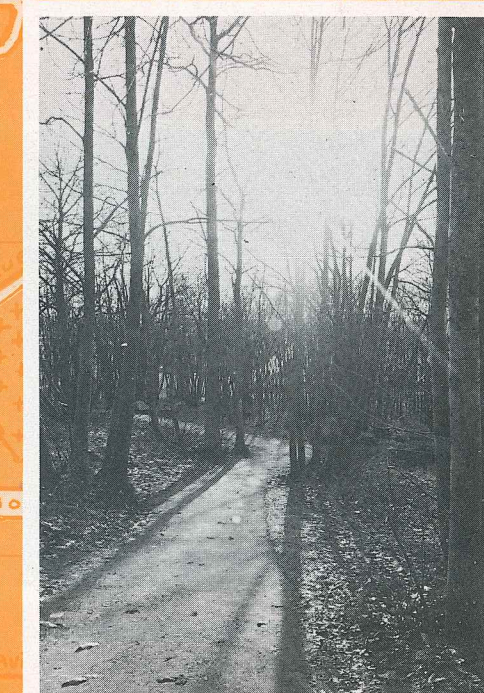
FOUILLES DU CHATEAU



FOUILLES DU CHATEAU



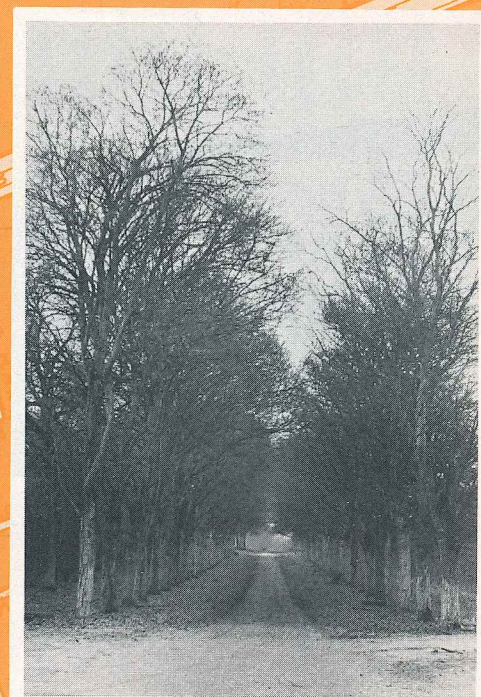
ANCIENNE RÉSERVE D'EAU



UNE ALLÉE DU PARC



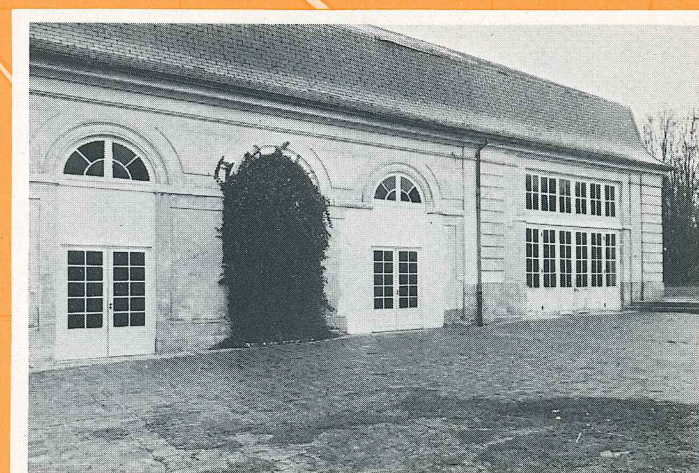
LA PISCINE LES TENNIS

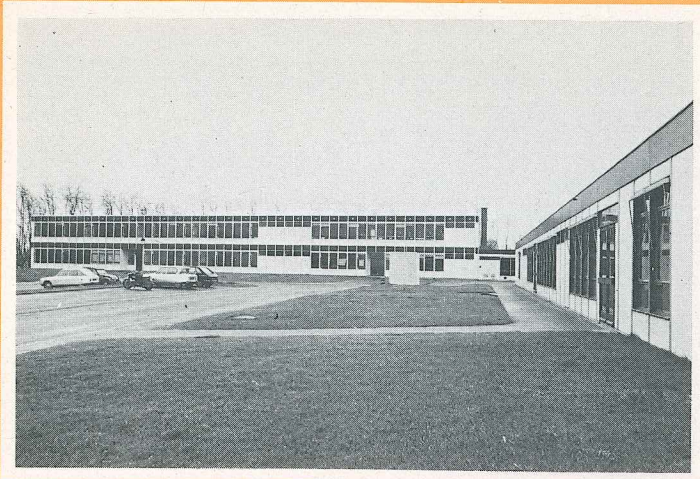


UNE ALLÉE DU PARC



COMMUNS DU CHATEAU (CENTRE AÉRÉ)





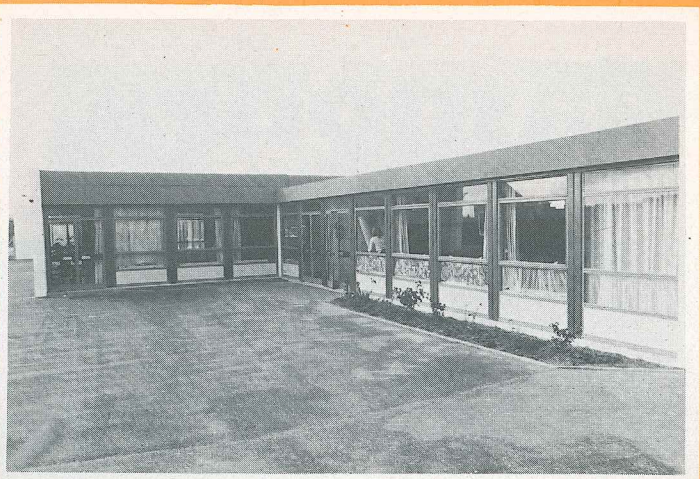
GRUPE SCOLAIRE DE VERVILLE



RÉSIDENCE « COLLINE DE VERVILLE »



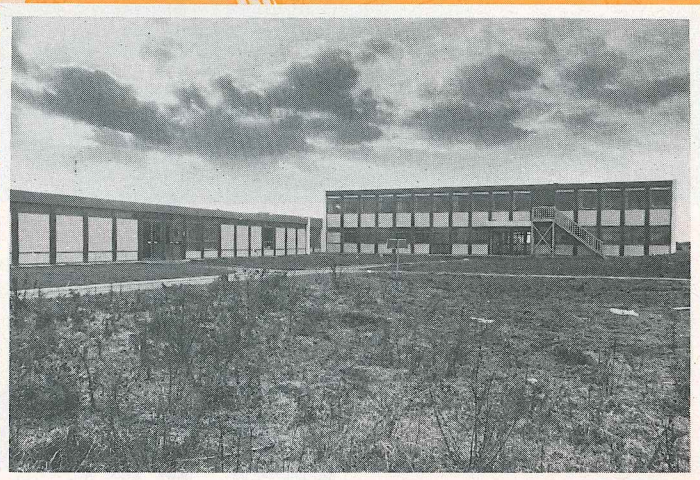
CENTRE COMMERCIAL « COLLINE DE VERVILLE »



GRUPE SCOLAIRE DES MYRTILLES



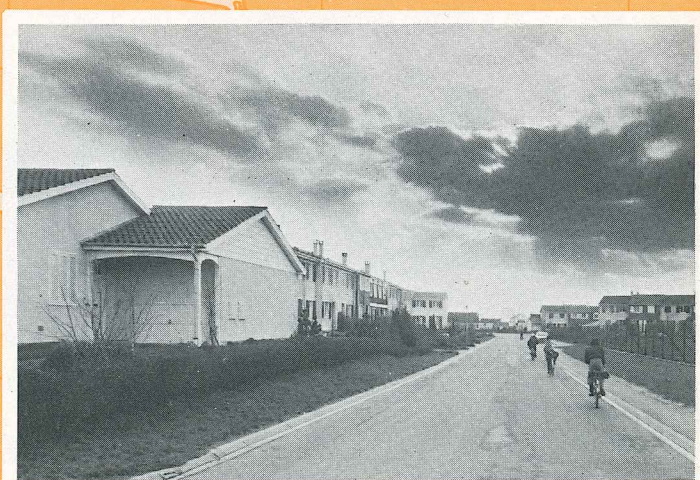
GRUPE SCOLAIRE DE VERVILLE



GRUPE SCOLAIRE DES MYRTILLES



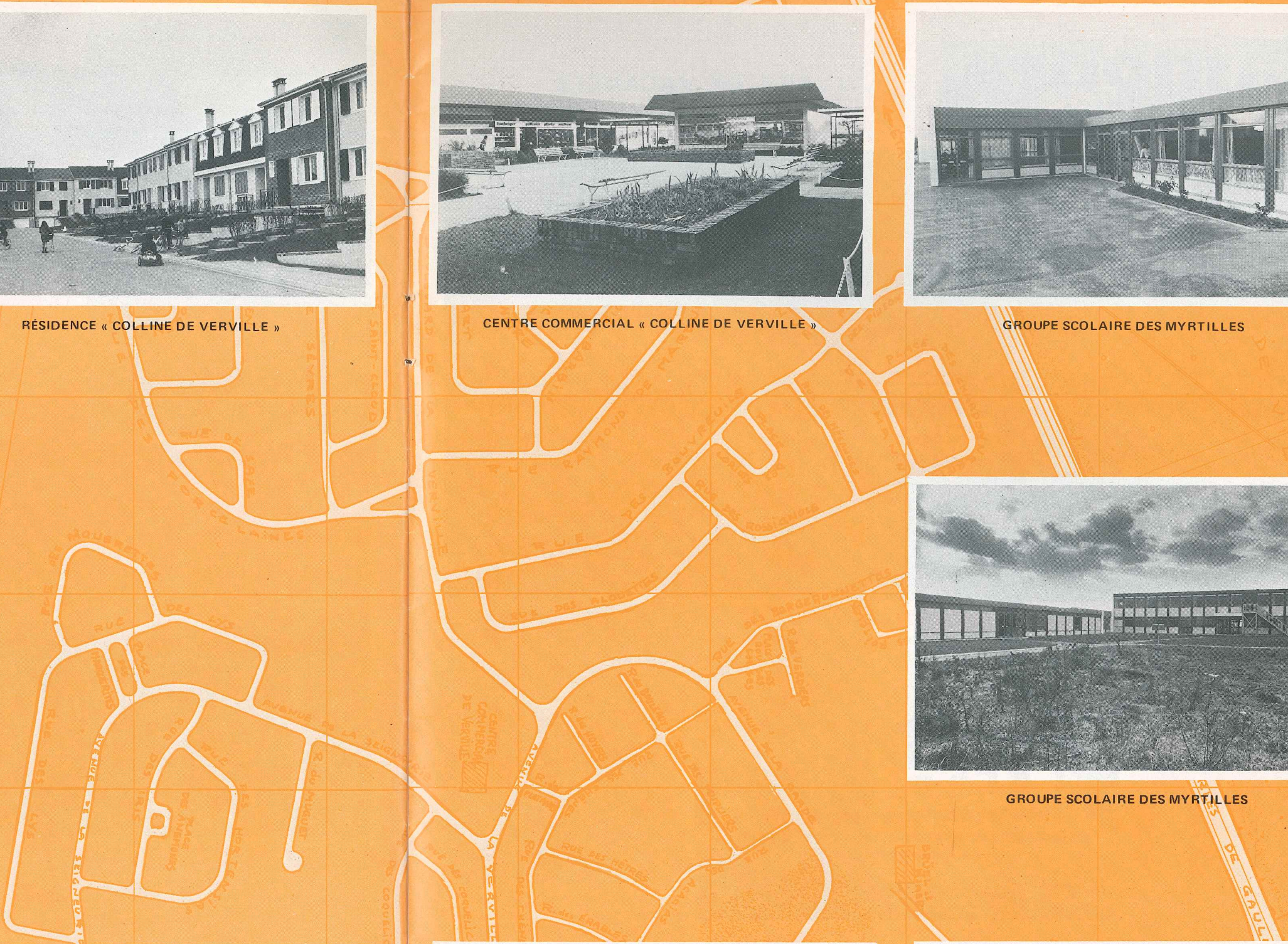
LA PASSERELLE



RÉSIDENCE « COLLINE DE VERVILLE »

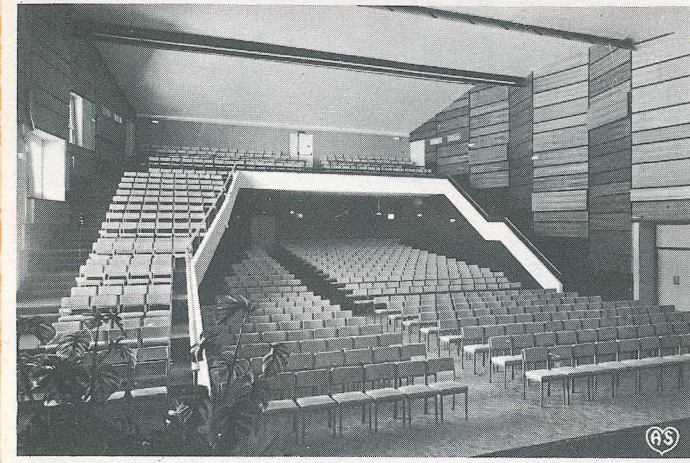
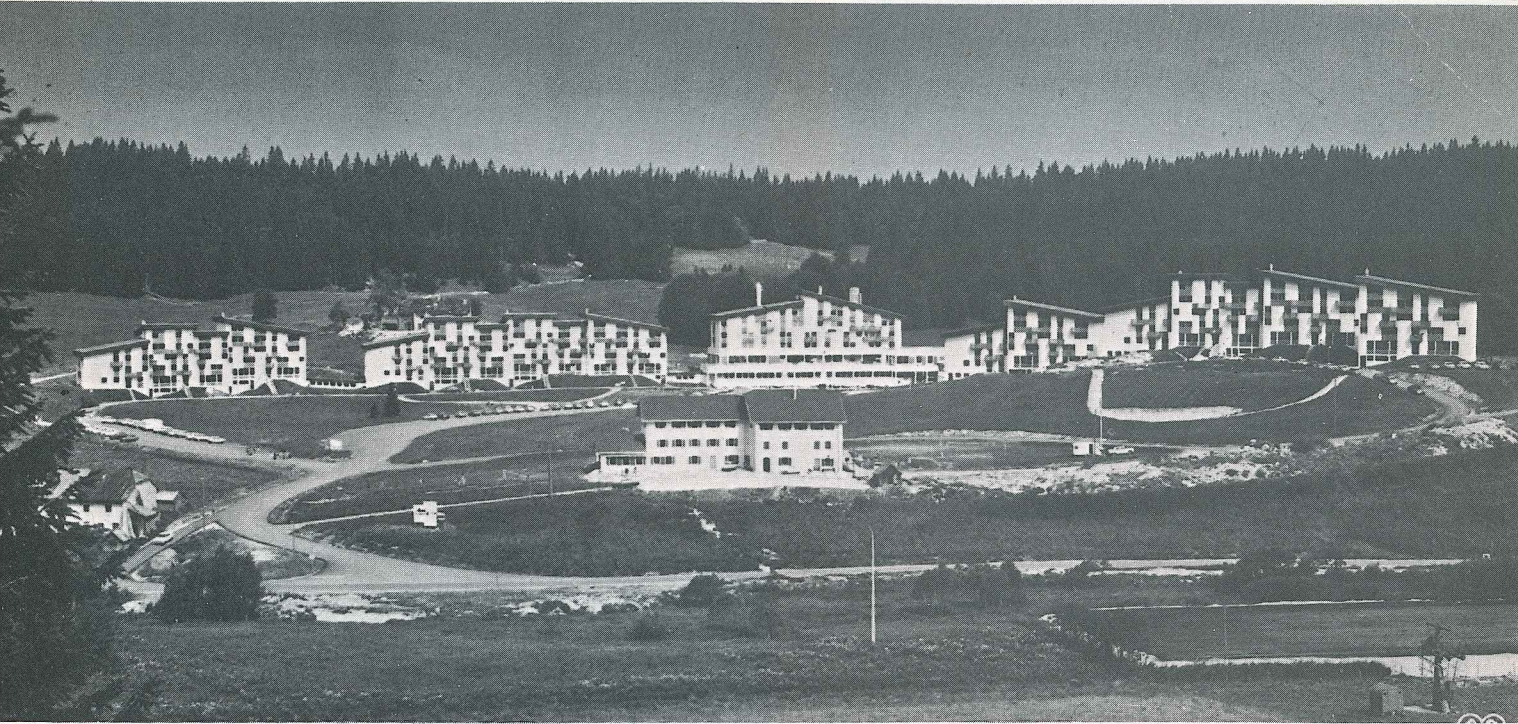


RÉSIDENCE « LE PARC DE VILLEROY »

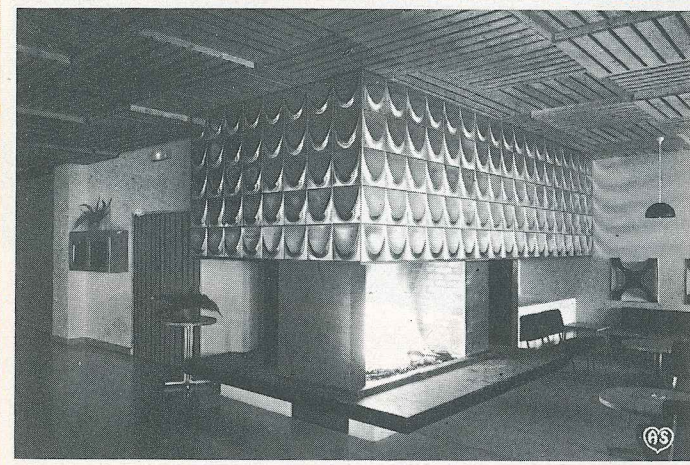


lamoura

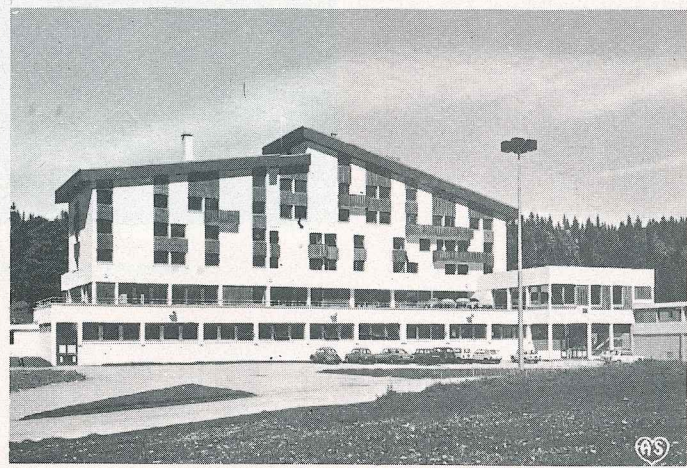
VILLAGE DE VACANCES



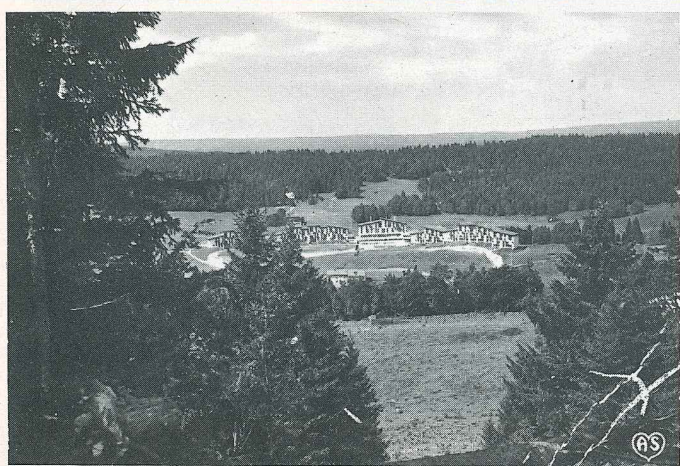
LA SALLE DE SPECTACLE



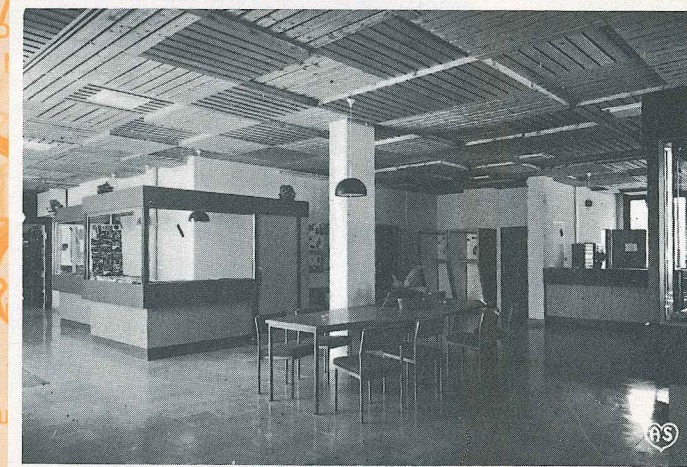
LE COIN CHEMINÉE



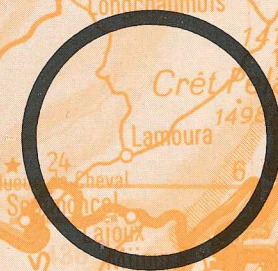
LE BATIMENT PRINCIPAL



LE LAC DE LAMOURA



LE HALL DE RÉCEPTION



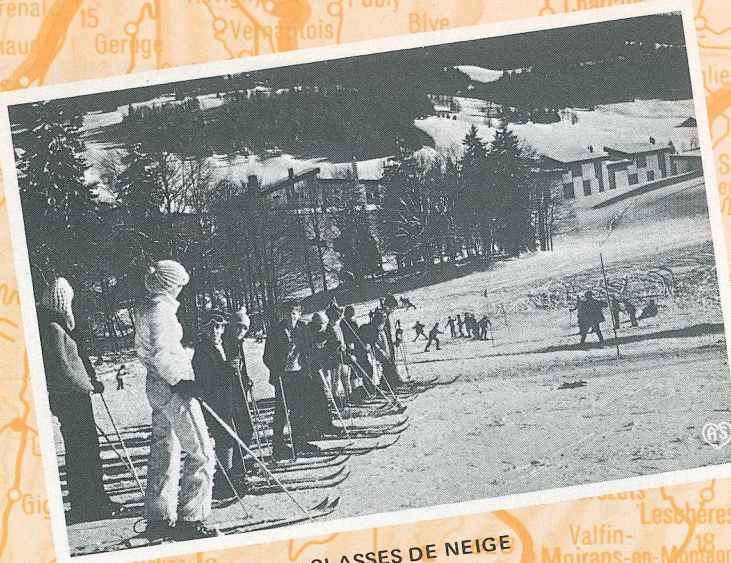
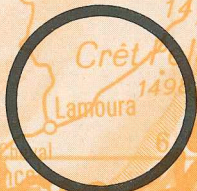
LES USINES ...

CLASSES DE NEIGE

VILLAGE DE REPOS ET DE VACANCES

LA COMBE DU LAC

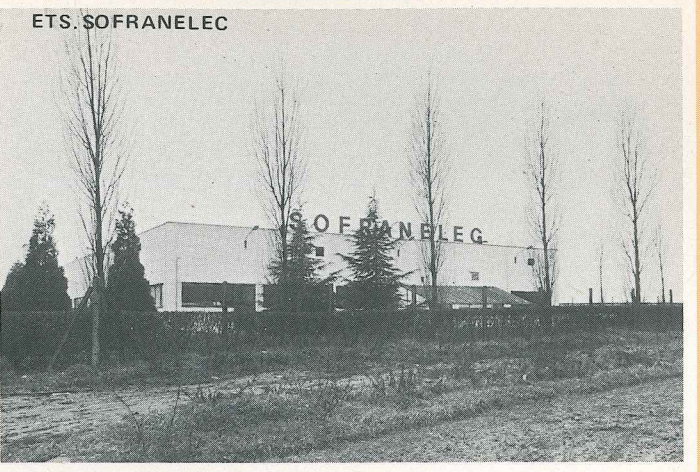
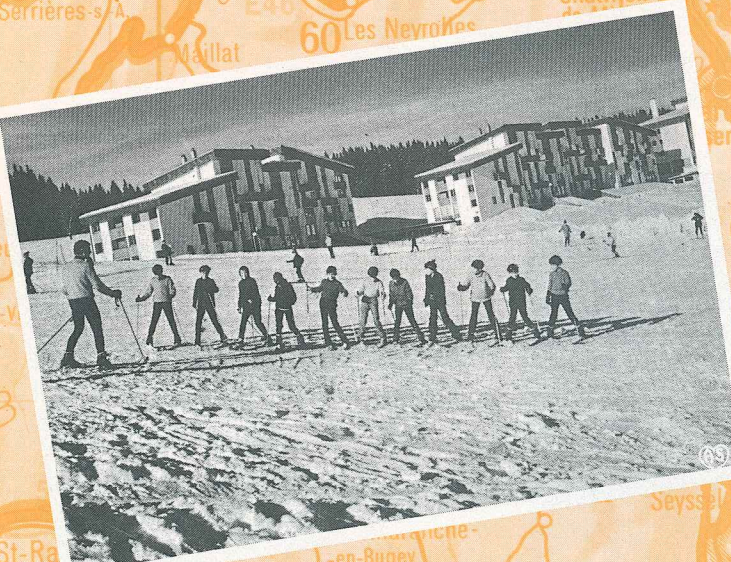
39 SEPTMONCEL



CLASSES DE NEIGE



LA PISCINE



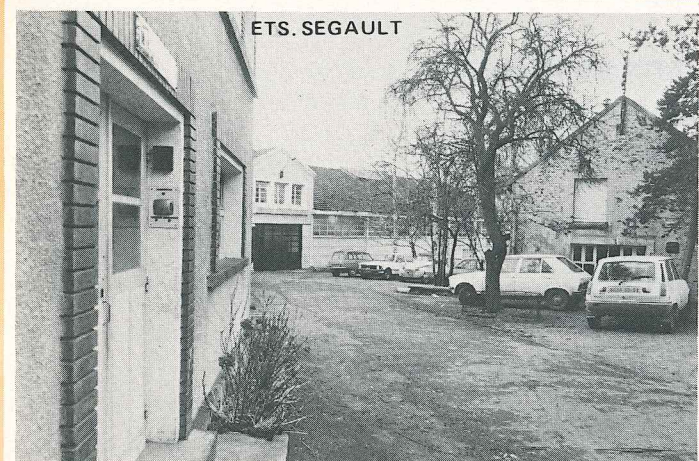
ETS. SOFRANELEC



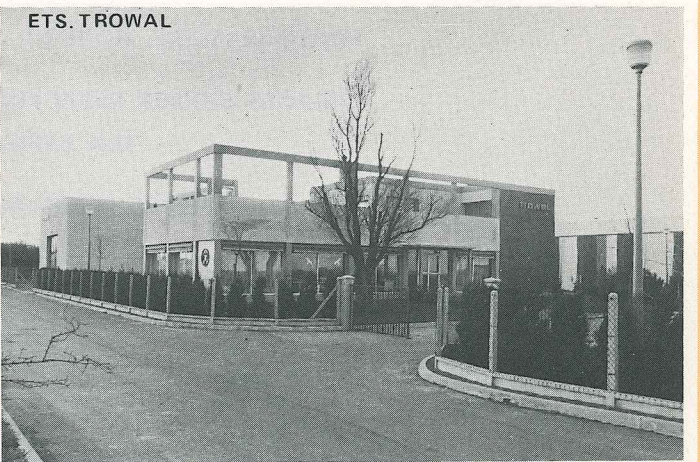
ETS. LE COURSONNOIS



ETS. PIOT-TIROUFLET



ETS. SEGALT



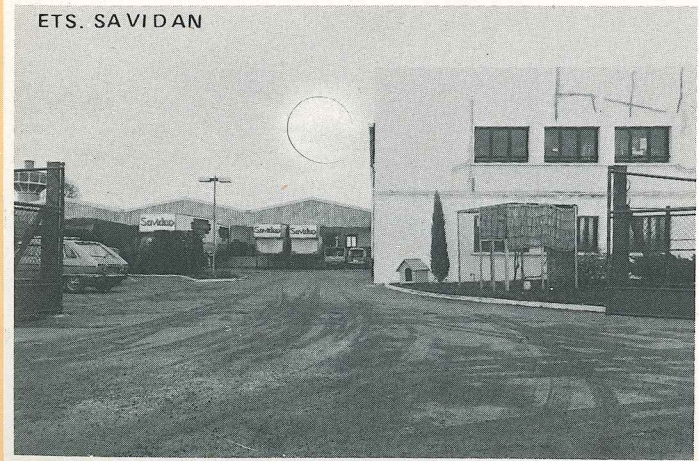
ETS. TROWAL



ETS. AUTOCLAVIT



ETS. BRUEL ET KJAER



ETS. SAVIDAN

CE SUPPLÉMENT DU BULLETIN MUNICIPAL
A ÉTÉ CONÇU ET RÉALISÉ PAR
LE CONSEIL MUNICIPAL DE MENNECY

MAQUETTE ET DESSINS DE FRÉDÉRIC BACA

PHOTOGRAPHIES :

DOMINIQUE FICHEUX, PAGES, PROTET
ET LE CLUB PHOTOGRAPHIQUE DU C.E.S. VILLEROY

COUVERTURE : DOMINIQUE FICHEUX

PHOTOGRAVURE, NOIR ET COULEURS : OFFSET-ESSONNE

TIRAGES OFFSET EFFECTUÉS PAR LA S.P.I. - PARIS (9^e)
SUR PAPIER AFNOR 7

ACHEVÉ D'IMPRIMER : FÉVRIER 1977

